APPRENTISSAGE



PUBLIC

- Demandeurs d'emploi
- Jeunes Mission Locale
- Bénéficiaires du RSA
- o Bénéficiaires des structures adhérentes

OBJECTIFS DE LA PRESTATION



- Être accompagné(e) dans son apprentissage de la conduite : théorie (panneaux, intersection...) et pratique
- Être mobile et pouvoir circuler librement



APPRENTISSAGE VÉLO ET CYCLOMOTEURS

- Pour les personnes ayant besoin d'apprendre à circuler à vélo ou en deux roues motorisé
- Pour les titulaires du permis AM n'ayant pas conduit depuis longtemps: cours de remise à niveau

PERMIS AM 2 ROUES

Le permis AM est **nécessaire** à toute personne née à partir du 01/01/1988 pour conduire un véhicule de moins de 50cm³. Il est accessible à toute personne à partir de 14 ans et possédant l'ASSR 1, 2 ou l'ASR. 1 heure d'évaluation est effectuée au préalable.

Pour plus d'informations sur le déroulé de l'accompagnement rendez-vous sur notre site internet



CARBUR'PERA

02 43 72 85 71 - carburpera@gmail.com





@carburpera



